

Une nouvelle doctrine en matière de cybersécurité



Une nouvelle
doctrine en
matière de
cybersécurité

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a inauguré hier un nouveau bâtiment de 9 000 m² au centre DGA maîtrise de l'information à Bruz, près de Rennes. À cette occasion, il a dévoilé les grandes lignes de la nouvelle doctrine cyber des armées françaises. Elle reposera sur trois piliers : le renseignement, la protection/défense et la lutte informatique offensive.

« L'irruption du numérique dans toutes les activités de la vie quotidienne nous oblige à repenser en profondeur l'art de la guerre. » Hier, à Bruz, au sud de Rennes, dans les locaux de DGA maîtrise de l'information, « le cœur battant du ministère de la Défense », Jean-Yves Le Drian a présenté les grandes lignes de la nouvelle doctrine cyber des armées françaises.

Des combattants numériques

Cette doctrine s'appuiera sur trois piliers, a expliqué le ministre de la Défense. D'abord le renseignement, « pour détecter les actions hostiles et leurs auteurs. ». Ensuite, la protection et la défense : « Nous devons bâtir d'épaisses murailles numériques. » Enfin, la lutte informatique offensive : « Nous avons besoin de combattants numériques pour riposter et neutraliser les cyber agresseurs. »

Jean-Yves Le Drian a annoncé la création, en janvier 2017, d'un commandement français des opérations cyber (le « CyberCom »), placé sous la responsabilité directe du chef d'état-major des armées.

Ministre de la Cyberdéfense

C'est donc un Jean-Yves Le Drian, « ministre de la Cyberdéfense », qui a passé la journée de lundi en Bretagne. Il a commencé par inaugurer officiellement le Pôle d'excellence cyber à Rennes. Cette association regroupe les chercheurs, les écoles et universités, les entreprises, les collectivités et les industriels qui œuvrent dans le numérique, la cybersécurité et la cyberdéfense.

Deuxième inauguration, un peu plus tard, dans les locaux de la DGA (direction générale de l'armement), à Bruz, au sud de Rennes. C'est ici que sont mis au point tous les systèmes d'information et de communication et les équipements électroniques des forces armées.

Le bâtiment baptisé Louis Pouzin – du nom d'un ingénieur français, précurseur d'Internet – est un bâtiment « de haute qualité cyber » qui accueille 270 experts sur 9 000 m². Il est équipé de plus de 7 000 capteurs de sécurité, de 4 000 prises de réseau, dont 2 000 en fibre optique, le tout enveloppé dans 7 000 m³ de béton. Ici, des ingénieurs travaillent, entre autres, à détecter et à mettre hors d'état de nuire, les ennemis qui veulent capter les conversations téléphoniques des personnalités françaises, ou qui entendent prendre la main, à distance, sur la conduite des véhicules...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » et « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Le Drian annonce une nouvelle doctrine en matière de cybersécurité